

Produit 8051B
 Date de Révision 22/02/2019
 Révision 2



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Nom du Produit 8051B
Synonymes, Noms de Négociation Aucune information disponible.

1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

Utilisations Identifiées Aucune utilisation spécifique n'a été identifiée.
Utilisations Déconseillées Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Fournisseur Renishaw plc
 Brooms Road
 Stone Business Park
 Stone, Staffordshire
 ST15 0SH
 Royaume-Uni
 +44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00 UTC).
Personne à Contacter msds@renishaw.com

1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

Numéros Téléphoniques d'Urgence 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (EC 1272/2008)
 Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.
 Santé Humaine Acute Tox 4 - H332, Skin Irrit.2 - H315, Eye Irrit.2A - H319, Resp. Sens 1 - H334, Skin. Sens 1 - H317, Carc. 2 - H351, STOT SE 3 - H335, STOT RE 2 - H373
 Environnement Non classifié.

2.2 Éléments d'Etiquetage

Contenu méthylènediphényl diisocyanate
 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate, oligomères
 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate

Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'Avvertissement Danger

Mentions de Danger H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence
Prévention

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclaration EUH

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres Dangers

Aucun(e) connu(e)

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
3.1 Substance

Pas applicable.

3.2 Mélanges

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
méthylènediphényl diisocyanate	CAS-No.: 26447-40-5 EC No.: 247-714-0	Skin Irrit.2 - H315, Skin. Sens 1 - H317, Eye Irrit.2A - H319, Acute Tox 4 - H332, Resp. Sens 1 - H334, STOT SE 3 - H335, Carc. 2 - H351, STOT RE 2 - H373	30-60%
4,4'-méthylènediphényl diisocyanate, oligomères	CAS-No.: 25686-28-6 EC No.: 500-040-3	Skin Irrit.2 - H315, Skin. Sens 1 - H317, Eye Irrit.2A - H319, Acute Tox 4 - H332, Resp. Sens 1 - H334, STOT SE 3 - H335, Carc. 2 - H351, STOT RE 2 - H373	10-30%
4,4'-méthylènediphényl diisocyanate	CAS-No.: 9048-57-1 EC No.:	Skin Irrit.2 - H315, Eye Irrit.2A - H319, Resp. Sens 1 - H334, Skin. Sens 1 - H317, Carc. 2 - H351, STOT SE 3 - H335, STOT RE 2 - H373	10-30%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

Commentaires sur la Composition

Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS
4.1 Description des Premiers Secours
Informations Générales

Fournir les premiers soins, du repos, de la chaleur et de l'air frais. En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques qu'eux-mêmes encourrent durant le sauvetage.

Inhalation

Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si nécessaire, nettoyer les voies respiratoires. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer la respiration artificielle, et consulter un médecin immédiatement. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. En cas de réaction respiratoire allergique,

Ingestion	faire immédiatement appel à un médecin. Si ce produit est ingéré, consultez immédiatement un médecin ! Rincer immédiatement la bouche et donner de l'air frais. En cas de vomissements, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons, et ne soit pas avalé.
Contact Cutané	Garder les voies respiratoires dégagées. Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Faire vomir seulement sous la direction du personnel médical et que la personne soit consciente.. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.
Contact Oculaire	Retirer la victime de la source de contamination. Retirer les vêtements contaminés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau savonneuse. Consulter immédiatement un médecin si les symptômes persistent après le nettoyage.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés

Informations Générales	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. Les symptômes d'exposition incluent : Irritation des yeux, du nez, de la gorge; Sensibilisation respiratoire; Toux, sécrétions pulmonaires, douleurs thoraciques, dyspnée (difficulté respiratoire); asthme. Susceptible de provoquer le cancer.
Inhalation	Nocif en cas d'inhalation. Peut provoquer des dommages au système respiratoire par exposition prolongée ou répétée par inhalation. Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé. Une inhalation peut causer une irritation respiratoire. Si une réaction respiratoire allergique se produit, obtenir immédiatement attention médicale.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des voies digestives, des douleurs ou des vomissements.
Contact Cutané	Entraîne des irritations de la peau. Susceptible d'entraîner une réaction allergique cutanée.
Contact Oculaire	Provoque une irritation oculaire grave.

4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Notes pour le Médecin	Traiter selon les symptômes.
------------------------------	------------------------------

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'Extinction

Moyens d'Extinction	Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour les matériaux environnants : Dioxyde de carbone, mousse, extincteur, sable sec.
Moyens d'Extinction Inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur.

5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Produits de Combustion Dangereux	En cas d'incendie, des gaz toxiques (CO, CO ₂ , NO _x) peuvent être formés.
Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion	Pas de risques d'incendie ou d'explosion inhabituels rapportés.
Dangers Spécifiques	Les sols peuvent devenir glissants, éviter les chutes.

5.3 Conseils aux Pompiers

Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie	Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Évitez de respirer les vapeurs d'incendie. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible. Pour un incendie initial, utilisez un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou du sable sec. En cas d'incendie massif, utilisez un extincteur à mousse. Une fois le feu éteint, neutralisez l'isocyanate humide. Prenez des mesures pour éviter le déversement des produits ou produits chimiques dans les rivières ou les égouts en raison des rejets d'eau causés par la lutte contre l'incendie. Pour l'agent neutralisant : voir section 6.2.
Équipement de Protection pour les Pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence

Précautions Individuelles

Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Fournir une ventilation adaptée. En cas de ventilation inadaptée, utiliser une protection respiratoire.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Bien lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

Pour Les Secouristes

Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement

Précautions pour la Protection de l'Environnement

Ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage

Arrêter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques. Porter un respirateur si la ventilation n'est pas adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler et évacuer la zone. Porter l'équipement de protection nécessaire. NE PAS toucher le produit déversé ! Utiliser des outils ou des équipements anti-étincelles pour le nettoyage. Absorber les déversements avec un matériau absorbant non combustible, le sable. Dans le cas d'un de déversement à grande échelle, bâti une digue de sable autour de la zone pour arrêter la propagation des déversements. Neutraliser en dispersant un agent neutralisant et absorber avec du sable. Nettoyer la zone de travail à l'eau. Toujours s'assurer que les déchets et matériaux contaminés soient collectés et enlevés de la zone de travail le plus vite possible dans un récipient convenablement étiqueté.

Exemple d'agent neutralisant: eau / carbonate de sodium / détergent liquide (parties en poids) = 90-95 / 5-10 / 0.2-0.5. Se laver soigneusement après avoir géré un déversement.

6.4 Référence à d'Autres Rubriques

Référence à d'Autres Rubriques

Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Manipulation

Utiliser une protection personnelle appropriée en manipulant ce produit (voir la section 8). Fournir une bonne ventilation. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Éviter l'inhalation de vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Éviter le contact prolongé ou répété. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

7.2 Stockage

Précautions de Stockage

À conserver sous clé et hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, de la lumière directe du soleil et des flammes nues. Éviter tout contact avec de l'eau, des composés aminés et du polyol qui réagissent avec l'isocyanate. Entreposer dans le contenant d'origine, bien fermé, dans un endroit sec, frais, et bien aéré. Après avoir ouvert les récipients, remplacez-les par de l'azote sec ou de l'air sec et scellez fermement le récipient pour éviter les fuites. Pour éviter l'électricité statique, les équipements au sol.

Classe de Stockage

Entreposage de matériaux dangereux.

7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

Utilisation(s) Finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.

Particulière(s)

Utiliser uniquement selon les indications. Remettre et serrer le bouchon après utilisation.

Description de L'utilisation

Éviter l'accumulation d'électricité statique en mettant les équipements à la terre.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs Limites d'Exposition

Composant	STD	TWA (8 Hrs)	STEL (15mins)	Remarques
méthylènediphénol diisocyanate	WEL	0.02 mg/m ³	0.07 mg/m ³	Sen
4,4'-méthylènediphénol diisocyanate, oligomères	WEL	0.02 mg/m ³	0.07 mg/m ³	Sen
4,4'-méthylènediphénol diisocyanate	WEL	0.02 mg/m ³	0.07 mg/m ³	Sen

Commentaires sur les Ingrédients VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle - EH40/2005 Workplace exposure limits. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, Paris, 2012. Pas de limites d'exposition rapportées pour le/les ingrédient(s). Pas de limites d'exposition rapportées pour le/les ingrédient(s).

8.2 Contrôles d'Exposition

Équipement de Protection



Contrôles Techniques Appropriés

Fournir une ventilation adéquate, y compris la ventilation locale par extraction appropriée, afin de s'assurer que la limite d'exposition professionnelle définie n'est pas dépassée. Les installations destinées à la manipulation de ce produit devraient constituer un système fermé. S'assurer que les surfaces et les planchers sont faits de matériaux non perméables. Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, un appareil respiratoire complet conforme à EN143 devrait être utilisé et des cartouches respiratoires appropriées comme une sauvegarde pour les contrôles techniques. Recommandé : Appareil respiratoire avec filtre combiné pour vapeurs/particules (EN 141). Consultez le fabricant pour obtenir des conseils spécifiques.

Si l'appareil respiratoire est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE).

La sélection du matériau des gants dépend de la prise en compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation et de la concentration propre au lieu de travail. Lorsqu'un contact manuel est susceptible de se produire, le port de gants approuvés par les normes concernées (ex : Europe : EN374) est recommandé. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.

Utilisez des gants appropriés résistant aux solvants organiques s'il existe un risque de contact avec la peau. Matériau suggéré : Chloroprène. Caoutchouc nitrile. Consulter le fabricant pour un avis spécifique.

Utiliser une technique de retrait des gants adaptée (sans toucher la surface externe du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire.

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).

Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. Des vêtements anti-statique résistants aux produits chimiques et des chaussures de sécurité sont recommandés. Sélectionnez des vêtements de protection appropriés basés sur des données de résistance chimique et une évaluation du potentiel d'exposition local. L'équipement de protection individuelle du corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques associés et doit être approuvé par un spécialiste avant de remettre ce produit. Les vêtements sélectionnés doivent être conformes à la norme européenne EN 943.

Laver rapidement si la peau est contaminée. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver les mains avant de manger, de fumer et de se rendre aux toilettes et après chaque séance de travail.

Protection des Yeux Visage

Autre Protection

Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. Des vêtements anti-statique résistants aux produits chimiques et des chaussures de sécurité sont recommandés. Sélectionnez des vêtements de protection appropriés basés sur des données de résistance chimique et une évaluation du potentiel d'exposition local. L'équipement de protection individuelle du corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques associés et doit être approuvé par un spécialiste avant de remettre ce produit. Les vêtements sélectionnés doivent être conformes à la norme européenne EN 943.

Mesures d'Hygiène

Laver rapidement si la peau est contaminée. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver les mains avant de manger, de fumer et de se rendre aux toilettes et après chaque séance de travail.

Conditions de Traitement

Utiliser uniquement selon les instructions. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Vérifier que des systèmes de rinçage des yeux soient disponibles à proximité sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations Générales**

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune clair.
Odeur	Odeur faible.
Seuil Olfactif - Inférieur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif - Supérieur	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Concentrée	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Diluée	Aucune information disponible.
Point de Fusion/Point de Congélation	Aucune information disponible.
Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition	Aucune information disponible.
Point d'Éclair	216.00 °C
Taux d'Évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Supérieure(%)	Aucune information disponible.
Pression de Vapeur	Aucune information disponible.
Densité de Vapeur (air=1)	Aucune information disponible.
Densité Relative	1.19 @ 20.00 °C
Masse Volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans les solvants organiques.
Température de Décomposition	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible.
Viscosité	Aucune information disponible.
Propriétés Explosives	Aucune information disponible.
Propriétés Comburantes	Aucune information disponible.

9.2 Autres Informations

Poids Moléculaire	Aucune information disponible.
Composé Organique Volatile	Aucune information disponible.
Autres Informations	Aucune note.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1 Réactivité**

Réactivité	Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées et selon l'usage recommandé.
-------------------	--

10.2 Stabilité Chimique

Stabilité	Relativement stable lorsqu'il est entreposé dans un endroit frais et sombre.
------------------	--

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

Réactions Dangereuses	Réagit avec des composés actifs d'hydrogène tels que l'eau, l'alcool et l'aminé et génère de la chaleur. En cas de mélange à de l'eau, le dioxyde de carbone est généré, ce qui peut provoquer la rupture ou l'explosion des conteneurs. Le contact avec des substances de base ou des composés métalliques organiques peut générer de la chaleur due à la polymérisation.
Polymérisation Dangereuse	Le contact avec des substances de base ou des composés métalliques organiques peut générer de la chaleur due à la polymérisation.
Polymérisation Description	Inconnu.

10.4 Conditions à Éviter

Conditions à Éviter	Incendie et haute température
----------------------------	-------------------------------

10.5 Matières Incompatibles

Matières Incompatibles	Eviter tout contact avec l'eau, l'alcool, les amines, la substance de base ou les composés métalliques organiques.
-------------------------------	--

10.6 Produits de Décomposition Dangereux

Produits de Décomposition Dangereux	Lorsqu'ils sont chauffés, des vapeurs / gaz dangereux pour la santé peuvent être formés. La combustion produit des gaz toxiques tels que le monoxyde de carbone.
--	--

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques**

Informations sur les Effets Toxicologiques	Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.
---	---

Toxicité Aiguë (Oral LD50)	25% MDI: 31.6 g/kg bw (Rat).
Toxicité Aiguë (Dermique LD50)	25% MDI: > 10 g/kg bw (lapin).
Toxicité Aiguë (Inhalation LD50)	4,4'-MDI: 2240 mg 4,4'-MDI/m ³ (Aérosol, (DAMM) des 4.9 µm) 1 heure - Rat.

Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

Sensibilisation Respiratoire	Aucune information disponible.
Sensibilisation Cutanée	Aucune information disponible.

Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

Cancérogénicité	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique :	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

STOT - Exposition unique	Aucune information disponible.
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée :	
STOT - Exposition répétée	Aucune information disponible.

Inhalation	Nocif en cas d'inhalation. Peut provoquer des dommages au système respiratoire par exposition prolongée ou répétée par inhalation. Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé. Une inhalation peut causer une irritation respiratoire. Si une réaction respiratoire allergique se produit, obtenir immédiatement attention médicale.
-------------------	--

Ingestion	Peut provoquer une irritation des voies digestives, des douleurs ou des vomissements.
Contact Cutané	Entraîne des irritations de la peau. Susceptible d'entraîner une réaction allergique cutanée.
Contact Oculaire	Provoque une irritation oculaire grave.
Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.

Le fait de polymériser le produit en grande quantité ou dans des conditions inadéquates constitue un risque d'incendie. Eliminer sans polymériser et sans mélanger à d'autres matériaux. Ne pas déverser les eaux usées pour le lavage des conteneurs et équipements dans le sol ou dans les égouts sans traitement préalable.

Voies de Pénétration	Aucune information disponible.
Organes Cibles	Les yeux, la peau, le système digestif, les voies respiratoires.
Danger par Aspiration	Aucune information disponible.
Reproductive Toxicity	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité Aiguë - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Invertébrés	Aucune information disponible.
Aquatiques	
Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Invertébrés	Aucune information disponible.
Aquatiques	
Toxicité Chronique - Plantes	Aucune information disponible.
Aquatiques	
Toxicité Chronique - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Écotoxicité	
Eco Toxicologiques Informations	Pas d'informations écologiques sur le produit fini. Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du règlement (CE) n ° 1272/2008.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Dégradabilité	Aucune information disponible.
Demande Biologique en Oxygène	Aucune information disponible.
Demande Chimique en Oxygène	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Facteur Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Mobilité	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

Résultats des Évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

12.6 Autres Effets Néfastes

Autres Effets Néfastes	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit. Le fait de polymériser le produit en grande quantité ou dans des conditions inadéquates constitue un risque d'incendie. Eliminer sans polymériser et sans mélanger à d'autres matériaux. Ne pas déverser les eaux usées pour le lavage des conteneurs et équipements dans le sol ou dans les égouts sans traitement préalable.
----------------------------	---

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Méthodes d'Élimination	Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales relatives aux déchets spéciaux par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé.
-------------------------------	---

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 Numéro ONU**

Numéro ONU (ADR)	Pas applicable.
Numéro ONU (IMDG)	Pas applicable.
Numéro ONU (IATA)	Pas applicable.

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

ADR Nom d'Expédition	Pas applicable.
IMDG Nom d'Expédition	Pas applicable.
IATA Nom d'Expédition	Pas applicable.

14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport

ADR Classe	Pas applicable.
IMDG Classe	Pas applicable.
IATA Classe	Pas applicable.
Étiquettes de Transport	Pas applicable.

14.4 Groupe d'Emballage

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IMDG Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IATA Groupe d'Emballage	Pas applicable.

14.5 Dangers pour L'environnement

ADR	Non
IMDG	Non
IATA	Non

14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS	Pas applicable.
Code d'Action Urgente	Pas applicable.
Numéro d'Identification du Danger (ADR)	Pas applicable.
Code de Restriction du Tunnel	Pas applicable.

14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement**

Legislation Européenne	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Réglementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la réglementation (CE) n°1907/2006.
Code de Pratique Approuvé	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005. Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, Paris, 2012.
Évaluation de la Sécurité Chimique	Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales	La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.
Commentaires de Révision	Il s'agit d'un deuxième numéro. [1]Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement.
Date de Révision	22/02/2019
Révision	2
Fiche de Données de Sécurité Statut	Approuvé

Mentions de Danger en Pleine

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer .
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.